



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Suncor Énergie conclut la fusion avec Petro-Canada pour créer la plus importante société énergétique du Canada

Le terme baril équivalent pétrole (bep) est utilisé dans le présent document. Le facteur de conversion en bep adopté, soit six mille pieds cubes en un baril, se fonde sur une méthode qui s'applique principalement à l'équivalence énergétique au bec du brûleur et ne représente pas une valeur équivalente à la tête du puits. En conséquence, les valeurs en bep peuvent être trompeuses, surtout si elles sont employées hors contexte.

Calgary (Alberta), le 3 août 2009 – Suncor Énergie Inc. a annoncé aujourd'hui que, suite à la conclusion de sa fusion avec Petro-Canada le 1^{er} août, les actions de la « nouvelle » société Suncor Énergie commenceront à être négociées à la Bourse de New York aujourd'hui, et à la Bourse de Toronto le 7 août.

« Il s'agit d'un jalon important pour Suncor et pour le Canada, a déclaré Rick George, président et chef de la direction. La fusion de ces deux grandes sociétés donne naissance à la plus importante société énergétique canadienne dont les actifs, les employés et la capacité financière lui permettront de se mesurer à la concurrence à l'échelle mondiale. C'est le début d'une grande entreprise. »

Suncor Énergie sera la plus importante société énergétique du Canada et la cinquième plus importante établie en Amérique du Nord selon la capitalisation boursière à son entrée en bourse. La nouvelle société Suncor combine une position de leader dans les sables pétrolifères et des activités complémentaires en raffinage et commercialisation, production de gaz naturel nord-américain et production de pétrole classique à l'échelle internationale et au large de la côte Est du Canada. La Société occupe aussi une place importante dans l'industrie des énergies renouvelables en émergence au Canada, avec des projets d'énergie éolienne et la production de biocarburants.

La Société sera exploitée sous la dénomination Suncor Énergie pour ses activités générales et boursières, et elle maintiendra la marque de confiance Petro-Canada pour ses produits raffinés et son réseau national de vente au détail, ainsi qu'à titre de fier partenaire des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

Une base solide pour une croissance responsable

La production d'amont combinée actuelle de la Société s'élève à environ 710 000 barils équivalent pétrole par jour (bep/j). La production d'amont actuelle s'appuie sur des réserves prouvées et probables de 7,5 milliards de barils et des ressources éventuelles additionnelles de 19 milliards de barils en vue d'une mise en valeur future (voir « Information sur les réserves et les ressources combinées » ci-dessous).

Les plans de développement futur et la prochaine étape des projets de croissance de Suncor seront déterminés en fonction des taux prévus de rendement, de la trésorerie à court terme et du profil de risque. Les gains résultant de la fusion devraient contribuer à réduire annuellement les dépenses en capital de un milliard \$ et devraient générer des économies annuelles de 300 millions \$ au niveau des dépenses d'exploitation.

- « Nous agirons rapidement pour amener les bonnes personnes à se concentrer sur les bonnes occasions, a affirmé M. George. À court terme, il s'agira surtout de se concentrer sur les personnes qui jouent un rôle déterminant dans cette Société, assurant que les activités se déroulent d'une manière sécuritaire, fiable et responsable sur le plan environnemental. Vers la fin de l'année, nous prévoyons donner des détails concernant notre stratégie future.
- « Par cette fusion, nous avons créé des attentes chez les Canadiens, les Albertains, nos actionnaires, nos partenaires des collectivités et les groupes d'intérêt et, bien entendu, nous-mêmes. À partir d'aujourd'hui, il est de notre responsabilité de répondre à ces attentes. »

Inscriptions à la bourse et dividendes

Le 3 août 2009, les actions ordinaires de Petro-Canada et de l'ancienne société Suncor seront retirées de la cote de la Bourse de New York et les actions ordinaires de la nouvelle société Suncor Energy Inc. commenceront à se négocier sous le symbole « SU ». Le 7 août 2009, les actions ordinaires de Petro-Canada et de l'ancienne société Suncor seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto et les actions ordinaires de la nouvelle société Suncor Énergie Inc. commenceront à se négocier sous le symbole « SU ».

Le Conseil d'administration de Suncor a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,10 \$ par action sur ses actions ordinaires, payable le 25 septembre 2009 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 4 septembre 2009.

Mise en garde au sujet des renseignements et des énoncés de nature prospective

Ce communiqué contient des énoncés et des renseignements de nature prospective au sens de lois sur les valeurs mobilières en vigueur. De tels énoncés ou renseignements se reconnaissent généralement à la terminologie utilisée, par exemple, « anticiper », « croire », « prévu », et à d'autres expressions similaires suggérant des énoncés et des renseignements de nature prospective. Plus particulièrement, et sans s'y limiter, ce communiqué contient des énoncés et des renseignements de nature prospective et de l'information concernant la capacité de la société issue de la fusion de réaliser les avantages et les synergies anticipés de la fusion, incluant des dépenses en capital réduites et des économies au niveau des dépenses d'exploitation; le moment où seront retirées les actions de Petro-Canada et celles de l'ancienne société Suncor et les dates initiales auxquelles se transigeront les actions de la nouvelle société Suncor à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto; les réserves, les ressources et la production de pétrole et de gaz naturel de la société issue de la fusion; et certains renseignements opérationnels et financiers de la société issue de la fusion.

Étant donné que les énoncés et les renseignements de nature prospective concernent des événements et des situations futurs, ils comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes inhérents. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux anticipés en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques. Ces derniers incluent, sans s'y limiter, les risques inhérents à la nature de la fusion et à l'industrie pétrolière et gazière en général, incluant : l'impossibilité de réaliser les avantages anticipés de la fusion et d'intégrer avec succès Suncor et Petro-Canada: la capacité de la société issue de la fusion de satisfaire aux conditions d'admission à la cote des actions de la nouvelle société Suncor à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto: la capacité de la société issue de la fusion d'accéder à des capitaux suffisants de sources internes et externes à des conditions favorables; les risques opérationnels liés à la mise en valeur, à l'exploration et à la production; les retards ou les changements apportés aux plans relativement aux projets d'exploration ou de mise en valeur ou aux dépenses en capital; les risques liés à la santé, la sécurité et l'environnement; le prix des marchandises, les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la commercialisation et le transport du pétrole et du gaz naturel et la perte de marchés; les changements à la législation, incluant, sans s'y limiter, les lois fiscales, les taux de redevances et les règlements environnementaux; l'impossibilité de réaliser les synergies ou les économies de coût anticipées; l'incertitude concernant les estimations des réserves et des ressources et les estimations et prévisions ayant trait à la production, aux coûts et aux dépenses; et les évaluations incorrectes de la valeur de la fusion.

Nous prévenons les lecteurs que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Des renseignements additionnels sur ces facteurs et d'autres qui pourraient influer sur les avantages et la valeur de la fusion ainsi que sur les résultats financiers et opérationnels de la société issue de la fusion sont inclus dans la circulaire d'information et de sollicitation de procurations conjointe de Suncor et de Petro-Canada datée du 29 avril 2009, qui a été déposée auprès des autorités des valeurs mobilières applicables et qui est disponible sur le site Web SEDAR (www.sedar.com), sur le site Web de la SEC (www.sec.gov) ou sur le site consacré à la fusion (www.suncorpetro-canada.com).

En outre, les renseignements combinés dans le présent communiqué ne doivent pas être considérés comme étant nécessairement ce qu'auraient été les réserves et les ressources si l'ancienne société Suncor Énergie et Petro-Canada avaient été exploitées comme une seule société fusionnée en date du 31 décembre 2008. Voir « Information sur les réserves et les ressources combinées » ci-dessous.

Les renseignements de nature prospective contenus dans ce communiqué sont déclarés à la date du présent communiqué et Suncor ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement les renseignements de nature prospective contenus aux présentes en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres motifs, à moins que ce ne soit exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

Information sur les réserves et les ressources combinées

Données sur les réserves et les ressources avant redevances en date du 31 décembre 2008. Nous prévenons les lecteurs que les estimations combinées des réserves et des ressources ci-dessus reposent sur de multiples estimations des réserves prouvées et probables, la meilleure estimation des ressources éventuelles et des ressources éventuelles 2C, ce qui selon les principes statistiques peut être trompeur en ce qui a trait aux volumes pouvant être réellement récupérés. Les volumes ne constituent pas une indication des volumes pouvant réellement être récupérés et sont fournis à titre indicatif seulement. Nous prévenons les lecteurs de ne pas accorder une confiance indue à de tels chiffres en raison des risques variés inhérents à la manière dont de tels volumes sont présentés ici, incluant, sans toutefois s'y limiter : les différences importantes dans la manière dont Petro-Canada et Suncor calculent leurs réserves et leurs ressources; les difficultés inhérentes à combiner les volumes de réserves et de ressources mises en valeur selon des normes et des exigences différentes; et l'utilisation d'une méthodologie différente d'établissement des prix. Les ressources éventuelles n'ont pas été ajustées pour le risque en fonction de la probabilité de mise en valeur et ne sont pas une estimation des volumes pouvant être récupérés. La récupération réelle peut être plus faible. Les ressources éventuelles ne sont pas des réserves et ne devraient pas être confondues avec ces dernières.

Pour obtenir des renseignements importants supplémentaires sur les réserves et les ressources de la société issue de la fusion, les lecteurs peuvent se reporter aux sections de la circulaire d'information et de sollicitation de procurations conjointe intitulées « Information sur les ressources et les réserves regroupées » et « Information sur le pétrole et le gaz de Petro-Canada » à la page 4 de la circulaire d'information et de sollicitation de procurations conjointe et « Principaux renseignements d'exploitation combinés pour Amalco » commençant à la page 97 de la circulaire d'information et de sollicitation de procurations conjointe.

Suncor Énergie Inc. est la plus importante société énergétique du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolières, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada – fier partenaire des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.